

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: **03/10/2016 à 11h15**

Observations: **Lundi 03 octobre 2016**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le quartier de Logicoop, des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre sont mesurées depuis 10h15.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 11h00, avec une valeur de 323 µg/m³ (en moyenne horaire de 10h00 à 11h00).

Mise à jour à 12h15 : les concentrations en dioxyde de soufre sont repassées sous la valeur du seuil d'information à 11h45 et connaissent de nouveau un dépassement du seuil d'information à 12h15, avec une valeur horaire de 311 µg/m³.

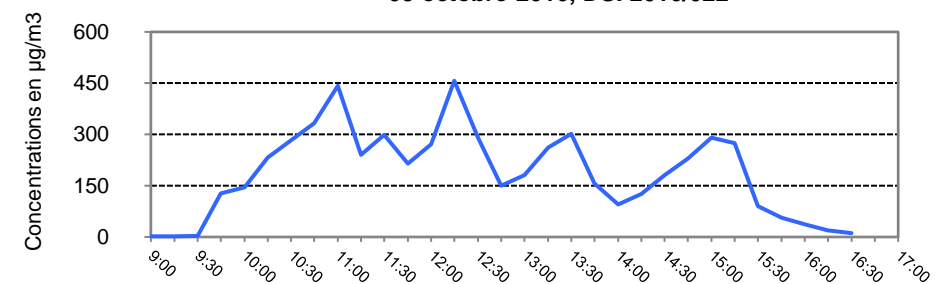
Mise à jour à 13h15 : les niveaux de dioxyde de soufre sont redescendus à des valeurs moyennes à 12h45. Le second dépassement du seuil d'information s'est terminé à 12h45. De nouveau(x) dépassement(s) de seuil sont possibles au cours de l'après-midi.

Mise à jour à 14h45 : des concentrations moyennes en dioxyde de soufre sont mesurées à Logicoop depuis le début de l'après-midi.

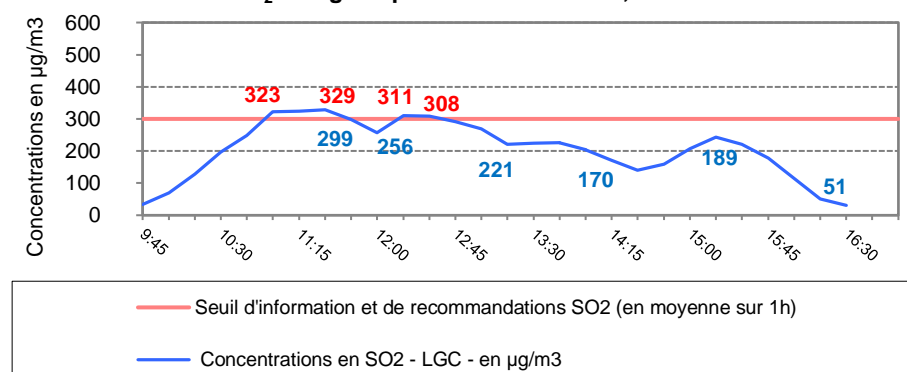
Mise à jour à 16h30 : les niveaux de dioxyde de soufre affichent des valeurs faibles à très faibles depuis 15h30.

Zones concernées	Logicoop - quartiers situés au nord de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	323 µg/m ³ en moyenne de 10h00 à 11h00
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	311 µg/m ³ en moyenne de 11h15 à 12h15
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	299 µg/m ³ en moyenne de 10h45 à 11h45
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	292 µg/m ³ en moyenne de 11h45 à 12h45
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	2
Maximum horaire (concentration - heure)	329 µg/m ³ en moyenne de 10h30 à 11h30
Moyenne journalière	/

Moyennes quart-horaires des concentrations en SO₂ à Logicoop le 03 octobre 2016, DSI 2016/022



Moyennes horaires glissantes sur 15 min des concentrations en SO₂ à Logicoop le 03 octobre 2016, DSI 2016/022



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents moyens (8 à 9 kt) à forts (17 kt) en rafale, de secteurs sud-est à sud/sud-est sont observés depuis 10h.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Logicoop.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) depuis 9h53.

Mise à jour à 12h15 : des vents stables, de 9 à 19 kt et de secteurs sud-est à sud/sud-est sont mesurés depuis 11h.

Mise à jour à 13h00 : les vents sont stables, moyens à forts et de secteurs sud-est à sud/sud-est.

Mise à jour à 14h45 : les conditions de vents restent stables depuis le début de l'après-midi, de secteur sud-est à sud/sud-est, de 10 à 12 kt et 20 kt en rafale.

Mise à jour à 16h30 : les vents sont majoritairement orientés selon un secteur est/sud-est depuis 15h30. Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo vers l'extrémité de la presqu'île de Ducos (N'Du, Numbo).

Pour mémoire, **le seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³ en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂, en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure